

Le franciscanisme

sept cent cinquante ans après saint François

Ce conducteur d'hommes, auteur d'un projet dont la mise en œuvre se poursuit plus de sept siècles après lui.

P. M.-A. SANTANER

Homélie télévisée, 3 octobre 1976

D'octobre 1976 à octobre 1977 la famille spirituelle de saint François fête le 750^e anniversaire de la mort de son initiateur. Le dernier centenaire avait marqué l'année 1926, mais à cinquante ans de distance quelle différence ! Et quelle différence plus grande encore entre 1226 et 1976 ! Pourtant c'est peut-être seulement dans les formes visibles qu'elle est impressionnante. Au fond des choses, au cœur des gens, la continuité, l'identité même, est plus réelle qu'il ne paraît. C'est cela que les pages qui suivent voudraient essayer d'apprécier.

Rassemblements et festivités

C'est déjà le 23 novembre 1975 qu'une encyclique signée des quatre Ministres généraux (Franciscain, Conventuel, Capucin, Tertiaire régulier) annonçait la célébration et en traçait les orientations. Puis ces mêmes Supérieurs et leurs conseils respectifs, ayant fait une retraite de dix jours sur l'Alverne, où saint François reçut les stigmates, rédigèrent un nouveau message. Mais déjà les manifestations avaient commencé, comme la « fête » de Vézelay (26-29 août 1976), où plus de sept cents disciples de François, venus de partout et représentant les situations les plus diverses, vécurent à la franciscaine d'inoubliables moments ; *La Croix* (31 août 1976) et *La France catholique* (10 sept. 1976) en ont parlé. A Viviers, à Raisme, à La Castille, au Mesnil-Esnard, pour ne parler que de ce que nous connaissons, de pareils rassemblements s'organisaient, et ce n'est pas fini ! Bien sûr, Assise est le centre de tout ce mouvement. Les Franciscains y tinrent un Chapitre général extraordinaire, entièrement consacré à la réflexion spirituelle, avec une célébration eucharistique à la basilique de Sainte-Claire (27 oct. 1976), au cours de laquelle les Clarisses lurent un émouvant témoignage. En septembre et octobre derniers, la ville de saint François vit se rencontrer la famille franciscaine d'Italie et fut le terme d'un pèlerinage de pénitence et d'une marche internationale de jeunes (Sienna-Assise) honorée d'une

adresse de Paul VI enregistrée sur minicassettes. Ceci ne représente qu'une énumération très partielle de ce qui s'est fait et se fera dans le monde entier. Manifestations qui révèlent certes la vitalité franciscaine. Mais nous ne pouvons nous contenter de ces signes.

Des statistiques

On a besoin aujourd'hui de notations quantitatives pour évaluer la consistance des réalités, celles même d'ordre humain. Bien qu'un fait d'âme comme le franciscanisme échappe à la comptabilité, la présence franciscaine canonique dans le monde est susceptible de statistiques, et chaque ordre religieux scrute les siennes pour y lire les éléments d'une prospective. Nous n'avons pas cherché à réunir à ce sujet une documentation exhaustive, d'intérêt secondaire à notre avis, mais nous ne pouvons omettre de livrer, avec toute la sobriété possible, quelques indications numériques.

Les données relatives au Tiers Ordre (groupement franciscain de vie évangélique) sont insaisissables ; on peut dire toutefois que si les contingents massifs de jadis ont fondu, la réalité n'a pas disparu : nombreuses sont les villes où vit un groupe franciscain de laïcs ; de ces groupes 80 % sont d'antiques Fraternités évoluées, 20 % des Fraternités d'un style tout nouveau.

Pour les Clarisses, l'année 1976 enregistrait 960 monastères (environ 19.000 religieuses), dont 56 en France. Les Clarisses d'expression française sont groupées en six Fédérations de monastères, qui totalisent 1.789 Sœurs, avec des fondations au Zaïre, en Ouganda, à Madagascar, en Côte-d'Ivoire et dans l'Empire Centre-Africain.

Nous parlerons ailleurs du problème des Franciscaines (Tiers Ordre régulier aux multiples congrégations). Pour le moment un dénombrement paraît impossible en raison de la diversité et de la dispersion des instituts ainsi que de l'instabilité due à des fusions ou à des remaniements de congrégations.

En ce qui concerne le premier Ordre et le Tiers Ordre régulier masculin, afin de simplifier les choses et d'offrir un exposé plus détaillé sur un échantillon, nous pouvons considérer d'un peu près les Capucins, au sujet desquels nous sommes mieux documenté et plus autorisé à parler.

Si l'ordre franciscain (O.F.M.) comptait en 1974 22.286 religieux, en 1975 il en déclarait 22.128, dont 642 en France et 463 en Belgique. A côté de lui, les Capucins (O.F.M.Cap.) présentent le tableau suivant :

1970	1971	1972	1973	1974	1975
14.062	13.393	12.976	12.698	12.506	12.382
	(-669)	(-417)	(-278)	(-192)	(-124)

Mais il n'est pas inutile de regarder comment se répartissent les pertes au cours des dernières années : — par décès, 1974 : 196 ; 1975 : 178 ; — par sorties après la profession temporaire, 1974 : 73 ; 1975 : 77 ; — par sécularisations de prêtres, 1974 : 11 ; 1975 : 4 ; — par réductions à l'état laïc, 1974 : 85 ; 1975 : 92.

Devant ce déficit préoccupant, il est bon de dresser le tableau de la relève (arrêté à la date du 31 décembre 1975) :

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	Totaux
Entrées au noviciat							
(clercs et laïcs)	240	199	231	269	268	273	1.480
Professions simples	226	164	148	176	214	247	1.175
Professions solennelles	95	74	100	107	99	120	585
Ordinations sacerdotales	170	139	126	117	135	100	787

En tenant compte du fait que parmi les dispenses accordées entre 1970 et 1975 certaines concernent des professions émises depuis 1970, on sera sensible au flou d'une bonne part de ces évaluations. Mais s'il faut avouer que 33 Provinces de l'Ordre sur 68 sont sans novice en 1976, on constate par ailleurs que le nombre des vocations va croissant en Inde, en Indonésie, en Ethiopie et en divers autres pays d'Afrique. Car sur l'effectif de l'Ordre 13 % (1.562 religieux) vivent dans 58 territoires « missionnaires » qui lui sont confiés.

Dans la mesure où l'échantillonnage capucin vaudrait pour les autres composantes de la famille franciscaine, on pourrait conclure, en songeant à Monsieur de La Palice, que, si le déficit annuel continue de diminuer, la courbe des effectifs se redressera d'ici à peu de temps. Mais un regard sur les pyramides des âges obligerait à dire aussi qu'une étape de vieillissement est encore à franchir avant le renouvellement attendu.

Quant à l'*aggiornamento* voulu par Jean XXIII, le Concile et Paul VI, toutes les branches franciscaines ont tenu leurs Chapitres généraux ou leurs rencontres destinés à refondre les Constitutions selon les directives de l'Eglise : les Franciscains le firent en 1966-1967, les Capucins en 1968, les Conventuels en 1969. La tendance générale a été de mettre au point des textes qui soient plus formateurs et spirituels que préceptifs ou prohibitifs, réduisant au minimum indispensable le domaine strictement juridique.

Union ou unité ?

Souvent la question nous est posée : « Quelle différence y a-t-il entre vous et les autres franciscains ? ». Autrefois on pouvait répondre d'une façon objective et nuancée. La réponse est malaisée de nos jours, car si la séparation des branches de l'Ordre franciscain demeure, on perçoit une conscience commune et un ardent désir de ne plus vivre en simple juxtaposition. Paul VI (30 oct. 1976) parle de « l'harmonie fraternelle » des quatre familles franciscaines, et à la Curie romaine s'est introduit l'usage de s'adresser parfois simultanément aux quatre Ministres généraux. Par exemple le 15 juillet 1974 Paul VI signait une lettre commune à l'occasion

du septième centenaire de saint Bonaventure, tout comme le 6 janvier précédent, pour la même circonstance, ces Supérieurs avaient adressé à leurs Frères un texte identique.

Pendant il ne saurait être question d'une fusion en un seul premier Ordre. L'histoire a ses raisons que le droit reconnaît, et la conscience franciscaine est riche de nuances dues à des évolutions convergentes et non parallèles ; et en notre temps, où l'on est respectueux du pluralisme des formes à l'intérieur d'une même société, on comprend plus aisément la pluralité des branches franciscaines. Comment d'ailleurs gouverner ou soutenir un Ordre religieux unique qui rassemblerait près de 40.000 membres, sans compter tous les groupements féminins et laïcs qui s'y rattachent ?

Consciente de ce qu'une Fraternité ne peut être témoin que si elle est ouverte, la Fraternité franciscaine globale a d'abord consacré le principe de la « réciprocité vitale » entre ses composantes. Puis dans chacune des branches s'est développée une attention plus grande à l'expérience franciscaine des autres, ce qui a donné lieu à une certaine harmonisation entre les différentes Constitutions nouvelles, à la formation des Fédérations de Clarisses ou à la fusion de Congrégations franciscaines (fédérations et fusions qui ont aussi des raisons d'être d'ordre pratique, on ne l'oublie pas). Ainsi l'unité se renforce sans que l'union canonique s'impose. Si les Ministres généraux écrivaient récemment, après leur retraite sur l'Alverne : « la pluriformité est en effet plus réelle à l'intérieur de chacune des branches par l'adaptation aux cultures et au style de vie des divers continents et régions », il est loisible de formuler la même observation au niveau de l'ensemble franciscain.

Rien d'étonnant donc à voir se multiplier les retraites et sessions communes, les échanges de personnel et de locaux, une coopération à la base de l'apostolat, comme les réalisations au plus haut niveau. Ainsi en 1970 a été créé à Rome un Institut franciscain de spiritualité : placé sous la direction des Capucins et logé chez les Franciscains, il accueille des professeurs de tous les ordres ou congrégations franciscains, et reçoit indistinctement des étudiants des branches diverses. On envisage même le projet d'une seule Université franciscaine à Rome.

La conscience franciscaine

Au cours de la tumultueuse histoire franciscaine, les réformes ont surgi pour sortir de la routine, de la tiédeur, et revenir au dynamisme premier du temps de François. Mais ces réformes ont souvent échoué parce qu'en effet être franciscain ne consiste pas à refaire ce qui a déjà été fait, mais à faire du neuf, fût-ce avec... du vieux ! Pour autant que la conscience franciscaine s'identifie à

la *vocation franciscaine*, nous pouvons retenir le message des Clarisses d'Assise au Chapitre des Franciscains : « La vocation franciscaine est une : rendre au monde le Christ total. Le Christ total, livré totalement au Père et aux hommes, est renouvelé dans le monde par François et Claire ensemble ; telle est la raison d'être de leur commune vocation. » Aussi après 750 ans voit-on une vitalité franciscaine qui répond par la négative à l'interrogation oratoire de Paul VI au Chapitre des Capucins (Rome, 12-VII-1976) : « Face au monde d'aujourd'hui que sommes-nous ? Sommes-nous des anomalies ? ».

Le franciscain se sent opposé à une idéologie qui prétend faire croire que le spirituel (dans la mesure où elle admet son existence...) est un secteur à part de la vie, sans retentissement sur le quotidien. Des chrétiens, au contraire, pensent que leur expérience spirituelle peut faire contrepoids au matérialisme, comme aussi à la pression de l'autoritarisme aussi bien dans les institutions publiques que dans les pratiques de l'Eglise. L'exemple de François indique un sens possible à donner à la vie : le sens d'une société viable pour l'homme et à laquelle il est bon de se convertir ! Les communautés franciscaines, à tous les échelons, vivent à tâtons, inventent, essaient, inaugurent, comme François en son temps. Ainsi la conscience franciscaine se sent celle d'une communauté d'Eglise en recherche de vie évangélique et qui est en même temps envoyée en mission dans le monde. « Va et répare mon Eglise », disait Jésus à François dans l'oratoire de Saint-Damien.

Anomalie, le franciscanisme ? Non, en tant qu'il est partie prenante de toute l'aventure ecclésiale. Mais peut-être marginal... Tout en se voulant le plus près possible des réalités de son temps et de son pays, le franciscain se sent — de par sa foi initiale — en marge des « bourgeois » parce qu'il se veut pauvre ; des salariés, parce qu'il se veut libre ; et même du clergé, parce qu'il se veut plus à Dieu qu'à une institution, même sacrée. Mais à cette insécurité, qui est héritée de la vie des Apôtres de Jésus et des premiers chrétiens, il n'est pas facile de rester fidèle, et en 750 ans on ne l'a pas toujours été ! La Fraternité franciscaine ne fait donc pas de ses membres des individualistes rescapés de la marée communautaire et collectiviste. Notre Fraternité n'est pas une arche de Noé : « Nous nous sauvons ; débrouillez-vous ! ». Car loin d'être un monopole, le franciscanisme se veut ouvert. Il y a de la joie pour un franciscain à rencontrer quelqu'un qui est plus franciscain que lui, même sans en porter le label. Ne peut-on pas vivre un franciscanisme exigeant en dehors de l'appartenance juridique à la famille franciscaine ? A la limite il se peut même que l'appartenance canonique à un institut franciscain

devienne insatisfaisante pour l'engagé, non par manque d'idéal, mais en vertu d'un idéal vraiment spirituel qu'il lui serait devenu impossible de réaliser dans les structures collectives. Ainsi pourraient se comprendre certains « départs » de Frères ou de Sœurs. Ainsi doit s'interpréter aussi le phénomène de « décléricalisation » de l'ordre franciscain : des jeunes, même pourvus de grades universitaires, veulent être Frères avant tout, sans la distinction traditionnelle de laïc et de cléricature, et se mettre tels qu'ils sont — comme aux premiers temps de l'Ordre — au service des Frères et de l'Eglise. Cela d'ailleurs suit la ligne de l'évolution sociale : de nos jours les jeunes, hommes ou femmes, font l'expérience d'un genre de vie — scolarisation prolongée, qualification professionnelle nécessaire, majorité légale et permis de conduire à dix-huit ans, etc. — qui empêche qu'on en fasse de jeunes novices balayeurs de couloirs ! La conscience franciscaine, profondément marquée de la foi, est aussi profondément marquée du sens de l'homme.

Sens franciscain de l'homme

Paul VI disait aux Capucins du Chapitre général : « Nous ne prêchons pas au vent ; nous prêchons à des hommes, et les hommes sont ce qu'ils sont ; il faut les connaître. » C'est bien le souci du franciscain : être lui-même homme et s'intéresser à l'homme à cause de Dieu. C'est pourquoi toute Fraternité franciscaine est un partage de vie, en même temps qu'un pôle d'attraction. Si bien que les frères du franciscain ne sont pas uniquement ceux de sa communauté religieuse. La femme ou l'homme animés du « charisme » franciscain rêvent de devenir fraternels envers tout autre, avec une attention particulière pour les plus petits, mais sans exclusive à l'égard des plus grands eux-mêmes. C'est chaque homme qui est enfant de Dieu, unique en lui-même, dans l'amour du Père et du Christ. Comme tous, grands et petits, allaient vers François, le franciscain accueille tout le monde, car chaque homme lui dira son besoin, parfois déconcertant, mais qui fait partie de la vie et ne peut être confié qu'à un frère, qu'à une sœur...

La question se pose alors de maintenir la force contestataire qu'il y a dans le dynamisme franciscain, au nom même de l'amour de tous. La société d'aujourd'hui, libérale ou collectiviste, ne vise qu'au progrès indéfini de l'humain limité à l'ici-bas, enfermé dans la consommation massive de ce que l'homme produit. Investi de la mission confiée par le Christ à ses Apôtres, le chrétien franciscain ne peut se sentir satisfait de cette condition. Si pourtant le Pape disait aux Capucins : « Il faut savoir s'adapter, il faut savoir se conformer à certains comportements extérieurs, ou même à une certaine mentalité, jusqu'où c'est possible », il ajoutait tout

de suite : « Mais il faut aussi conserver sa propre authenticité ». Le problème réside dans ce « jusqu'où c'est possible ». On ne s'étonnera pas trop de voir des franciscains, religieux ou laïcs, intéressés par les perspectives du socialisme ou même engagés dans des organisations de gauche. Cette option n'est pas simplement un rêve de générosité ; parfois (un des Ministres généraux franciscains n'a pas hésité à le dénoncer) cette orientation « est si totale chez quelques-uns qu'elle a pratiquement éliminé la vie religieuse ».

Il semble cependant que la conscience franciscaine peut se maintenir entre des limites d'ailleurs difficiles à trouver et qui n'ont rien à voir avec l'indifférence face aux conflits ou aux problèmes qui passionnent nos contemporains. N'est-ce pas à ces franciscains libres d'engagements temporels inconditionnés que pensait le P.M.-A. Santaner, quand il disait devant les caméras de la télévision le 3 octobre 1976 : « A l'encontre des uns et des autres, il est des hommes et des femmes pour qui les vraies avancées ne se font ni en mettant les gens au pas, ni en mettant tout en l'air ! » C'est pourquoi un groupe de laïcs souhaitait « que les options ne deviennent pas des orientations, ni les orientations des options ». Formule qui dans son léger manque de clarté dit assez bien le refus de se laisser récupérer au nom de la libération ! N'est-ce pas dans ce sens que les Constitutions nouvelles, dans les divers instituts franciscains, cherchent à définir des structures qui soient plutôt libératrices d'erreurs ou de dangers que favorables à des embrigadements même dans les bataillons de la liberté évangélique ? Si le cœur franciscain souhaite laisser monter une laitue au lieu d'en faire immanquablement une nourriture, il peut bien aider à ce qu'un homme soit lui-même, sans uniforme, sans étiquette et sans slogan.

Libération et pauvreté

De fait — au grand scandale de certains — les Frères et Sœurs de saint François jouissent aujourd'hui d'une autonomie personnelle plus grande. Plus ou presque plus de « moule » ; chacun est appelé à inventer une bonne partie de sa vie, et à en prendre la responsabilité. Par le fait même c'en est fait des sécurités morales qu'apportaient horaires communs minutés, réglementations détaillées et coupes battues en public. Il est né une sorte d'insécurité morale où chacun est renvoyé à sa conscience et non à l'obéissance aveugle. C'est le prix de la liberté qui rend bien plus dépendant, selon le mot de François : « que les Frères s'obéissent les uns aux autres ». Car la vie en Fraternité devient *sociale* au lieu d'être *grégaire*. Mais comme en même temps — on l'a vu plus haut — le franciscain est attentif au monde des hommes et se veut

solidaire, il éprouve que l'organisation de ce monde lui impose des sécurités matérielles que son idéal de pauvreté voudrait lui faire refuser. Le franciscain, comme tout autre, est récupéré par le système économique et social de son temps et de son pays. De par la législation française, il est même récupéré désormais par la Sécurité Sociale ! S'il s'en réjouit parce qu'il n'a plus l'impression de faire figure de parasite mais de participer à la solidarité commune, il perçoit tout de même un certain signal d'alarme. « Le travail salarié n'est pas (pour un religieux) la meilleure forme de pauvreté », déclarait récemment un Ministre général.

Comment alors les franciscains vont-ils témoigner de la pauvreté évangélique, quand ils sont invités à vivre comme tout le monde ? Paul VI leur demande (aux Capucins, 12-VII-1976) de « vivre près des classes humbles ; de là l'obligation d'avoir un style de vie, qui, au point de vue de la pauvreté, ne s'éloigne pas du leur ». Oui, mais tout l'effort de ces classes, et toute la recherche économique, sociale et politique, tendent avec justice à les tirer de cette pauvreté, effort auquel s'associent, bien sûr, et pour les raisons dites plus haut, tous les franciscains. Il faut donc un réajustement continu pour que la pauvreté évangélique soit réelle, mais aussi pour qu'elle soit comprise et reçue comme un message spirituel, non comme un refus de coopérer à la promotion humaine. Décidément il n'est pas plus facile d'être pauvre volontaire à l'époque du collectivisme qu'à celle où les nobles bienfaiteurs voulaient sauver leur âme en léguant leurs biens aux Cordeliers ! C'est pour cela que la pauvreté doit être recherchée non pour elle-même ou par suite de considérations sociales, mais par amour pour Dieu et en esprit de fraternité avec les vrais pauvres, ceux auxquels personne ne s'intéresse, parce que leur pauvreté n'est pas exploitable. Vivre en serviteur ; partager ce qu'on est plus même que ce qu'on a ; refuser de condamner ; vouloir que le riche aussi soit libéré de la peine d'être mal connu, mal aimé, peu libre ; c'est aussi en tout cela que se reconnaît l'héritage humain de François. Recherche non pas de compromis mais d'une communion qui n'exclue personne ; refus de se laisser enfermer dans des antagonismes sans issue.

Réalisme et idéal

Si l'on ne peut parler proprement de conflit, on doit reconnaître que la difficulté d'être franciscain n'est pas seulement de se vouloir pauvre dans un monde qui se veut riche, mais de faire vivre ensemble idéal et réalisme. Le franciscanisme se trouve assez étendu pour embrasser, par ses diverses composantes et par chacun de ses adeptes, l'un et l'autre.

Confrontés aux problèmes quotidiens de la famille, de la cité, de la profession, de l'église locale, les membres des groupes franciscains laïcs de vie évangélique ne cherchent pas tant une règle de vie que des critères venus de la foi et qui les stimulent à tenir leur place de chrétiens. En même temps qu'ils demandent aux franciscains de leur apprendre la prière contemplative, ils prennent en charge, par exemple, l'animation religieuse d'un Centre d'Enseignement Secondaire, ou conçoivent le projet original de publier un annuaire national faisant savoir... quel service on peut demander, et à qui.

Cloîtrées dans leurs monastères (qui se font de plus en plus accueillants), les Clarisses lient leur idéal contemplatif personnel à leur appartenance à l'ordre franciscain, à l'Eglise totale. On ne peut lire sans émotion le message des Clarisses d'Assise au Chapitre général des Franciscains : « Notre vocation, disent-elles, se voit et se comprend pleinement dans la famille franciscaine, comme une offrande gratuite aux côtés des Frères Mineurs qui, pour nous aussi, travaillent dans la vigne du Seigneur pour faire croître l'Eglise. » Ou encore : « Nous avons la certitude et la conviction profonde d'avoir été suscitées par le Père des miséricordes pour aider le Premier Ordre dans la prière et la pénitence. Encore maintenant Claire vit pour vous tout entière à Dieu : pour chacun d'entre vous qui peut-être, dans votre vocation, êtes soumis à l'épreuve de la solitude ou d'autres difficultés. »

Livrées à toutes les tâches de la vie commune et des services du peuple : enseignement, soin des malades, aide aux pauvres, catéchèse, dans la fidélité aux exigences de leur vie spirituelle, plus de 200.000 religieuses franciscaines dans le monde entier confrontent aussi chaque jour les requêtes d'un sens humain réaliste et celles d'un idéal religieux exigeant.

Quant aux prêtres et aux frères « adonnés à cet apostolat qui procède de l'union à Dieu », selon le mot de Paul VI (26 oct. 1976), leur souci constant est de « faire quelque chose », mais qui naisse d'un partage de vie avec Dieu, avec les frères et avec le peuple. Lieux de prière, les Fraternités sont aussi des milieux de vie apostolique par le témoignage d'un Evangile vécu à la façon de François d'Assise, ou par les entreprises qu'exigent les situations concrètes. On sait que des Capucins de la région parisienne furent parmi les premiers prêtres au travail au temps du Cardinal Suhard, et que cette expérience s'est maintenue et diffusée à travers toute la famille. Cela n'empêche pas que le Pape vienne de béatifier le 2 mai 1976 un religieux mort en 1942, Léopold de Castelnovo, qui passa au confessionnal quasiment toute sa vie. Tout le monde connaît également le « Franciscain de Bourges » et le bien-

heureux Maximilien Kolbe, martyr de la charité en même temps que théologien marial et missionnaire au Japon.

C'est dire que trois quarts de millénaire après la mort de son initiateur, le courant franciscain est loin d'être ralenti.

« *Commençons . . .* »

Sans vouloir céder à un chauvinisme religieux qui serait à l'opposé de l'esprit de saint François, on est obligé de reconnaître que maintenant, plus que dans les décennies écoulées, c'est à l'enseignement direct de François que ses disciples vont puiser leur lumière. Autrefois, on lisait la vie de saint François ; aujourd'hui, grâce à des éditions et publications variées, chacun connaît et médite ces *Ecrits de saint François*, qui sans cesse renvoient à la parole de Dieu, au Christ vivant. Quel meilleur moyen d'apprendre, comme le prophète d'Assise, à suivre la vie et la pauvreté de Jésus-Christ ? Et d'atteindre à cette spiritualité dont les Clarisses d'Assise disent que sainte Claire était vivifiée ? « Claire est un cœur que l'amour exclusif de Dieu sépare du reste, mais un cœur immensément élargi vers le Christ. » Et le Christ, c'est le sauveur des hommes . . .

À ce compte, la vie moderne ne met pas en danger l'esprit franciscain, mais elle lui donne des chances nouvelles. Qu'il ne soit pas l'écho d'hier, mais un cri pour demain. L'évêque d'Angers le disait à un rassemblement franciscain du Val-de-Loire, le 10 octobre dernier : « Bien de notre temps, oui ; mais sans nous y enliser, car il faut préparer un avenir que nous ignorons. »

Ne perçoit-on pas dans ces mots comme une reprise de la parole que François prononçait peu avant de passer de ce monde à l'autre, le 3 octobre 1226 : « Frères, jusqu'ici nous n'avons rien fait . . . Commençons ! » ?

F 75014 Paris
32, rue Boissonade

fr. Willibrord-Christian VAN DIJK
frère mineur capucin

Les textes cités dans cet article se retrouvent dans les livraisons de 1976 et 1977 des *Acta Ordinis Fratrum Minorum*, publiés à Rome, ou dans les actes officiels des autres branches franciscaines.

Pour toute bibliographie sur le mouvement franciscain nous signalons l'article « Franciscains » de l'*Encyclopaedia Universalis* (t. 7, Paris, 1970) et les récents fascicules (t. XVIII, fasc. 104-105 et 106) du *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, Paris, 1976 et 1977 (avec les notices « Franciscaines », « François d'Assise », « François (1^{er} ordre de saint) »), qui remplacent les articles semblables plus anciens, à l'exception toutefois de celui du *Dictionnaire de Spiritualité* (« Frères Mineurs », t. V, fasc. XXXVII-XXXVIII, Paris, 1964).